

**CHAUDIERE
A GRANULES DE BOIS**

CEDRA ECOMATIC

MANUEL DE MODE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN ET NOTES
GENERALES SUR L'INSTALLATION DE LA CHAUDIERE A
GRANULES DE BOIS

Ce manuel à été rédigé par le fabricant et fait partie intégrante du produit et doit être remis au client.

Code : ECOMATIC
Pages : 39
Edition : 1
Révision : 27/09/2013

SOMMAIRE

1. GENERALITES	Page 4
1.1 Remerciements	Page 5
1.2 L'importance de la qualité du pellet	Page 5
2. DONNEES TECHNIQUES	Page 6
2.1 Description technique	Page 6
2.2 Spécifications techniques	Page 7
2.3 Lieu d'installation	Page 8
2.4 Distances minimales de sécurité	Page 8
3. INSTALLATION	Page 9
3.1 Raccordements	page 9
3.1.1 Raccordement hydraulique	page 9
3.1.1.a Schéma hydraulique circuit direct	page 10
3.1.1.b Schéma hydraulique avec ballon tampon et circuit mélangé	page 11
3.1.2 Purge chaudière	page 11
3.1.3 Réseau électrique	page 12
3.2 Conseils pour l'évacuation des fumées	Page 12
3.3 Conduit de cheminée et conduit de raccordement	Page 12
3.3.1 Conduit de raccordement	Page 12
3.3.2 Conduit de cheminées	Page 13
3.3.2.a Cas d'un conduit existant	Page 13
3.3.2 b Cas d'un conduit neuf	Page 13
3.4 Vérifications et conseils avant l'allumage	Page 14
4. PANNEAU DE COMMANDE	Page 15
4.1 Touches	Page 16
4.2 Témoins	Page 16
4.3 Affichage alarmes	Page 16
5. PREMIER ALLUMAGE	Page 17
6. MENU	Page 18
6.1 Menu thermostat chaudière	Page 18
6.2 Menu thermostat air	Page 18
6.3 Allumage programmé	Page 18
6.3.1 Choix du modèle de programmation	Page 19
6.3.2 Programmation du chrono-thermostat	Page 19
6.4 Recettes	Page 20
6.5 Jour et heure	Page 21
6.6 Menu télécommande	Page 21
6.7 Menu remplissage manuel	Page 22
6.8 Menu sélection langue	Page 22
6.9 Menu clavier	Page 22
6.9.1 Test de connexion	Page 23
6.9.2 Actualisation menu	Page 23
6.9.3 Réglage contraste	Page 23
6.9.4 Réglage veilleuse	Page 23
6.10 Menu système	Page 24
6.11 Entrée GSM	Page 24
6.12 Affichage	Page 24
7 ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE	Page 25
7.1 Nettoyage des surfaces externes	Page 25
7.2 Nettoyage de la vitre	Page 25
7.3 Nettoyage quotidien	Page 26
7.4 Nettoyage périodique	Page 27
7.5 Nettoyage général de fin de saison	Page 30
7.6 Conduit de fumée	Page 30
7.7 Entrée d'air pour la combustion	Page 31
7.8 Dispositifs de sécurité	Page 31
8. CARTE ELECTRONIQUE	Page 33
9. VUE ECLATEE	Page 33
10. PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES	Page 35
11. PETIT GUIDE DE DEPANNAGE	Page 36
12. CONDITIONS DE GARANTIE	Page 38

1 GENERALITES

Merci d'avoir choisi un produit DEVILLE THERMIQUE.

Ce manuel a été rédigé pour fournir à l'installateur et au client final des informations et des instructions afin de simplifier les phases de montage et d'utilisation de nos produits.

L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié ou par un centre SAV agréé en suivant les instructions du fabricant. L'installation devra être conforme aux normes et réglementations en vigueur. Une mauvaise installation peut provoquer des dégâts à des personnes, à des animaux ou à des biens, pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Vérifier l'état de la chaudière. Ne pas l'installer en cas de doute et contacter le vendeur. Les éléments de l'emballage ne doivent pas être dispersés dans l'environnement, ni laissés à la portée des enfants, mais traités conformément à la législation locale en vigueur en matière de traitement des déchets.

Avant toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur l'installation, débrancher l'appareil de l'alimentation électrique en désactivant l'interrupteur de l'installation ou le sectionneur prévu à cet effet.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil, le désactiver et ne pas tenter de réparer. Contacter exclusivement du personnel qualifié. L'éventuelle réparation doit être uniquement effectuée par un centre SAV agréé en utilisant des pièces détachées d'origine.

“Il est interdit d'utiliser des combustibles différents de ceux préconisés.”

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par une erreur d'installation, d'emploi ou par la non-observation des instructions reportées dans ce manuel.

La non-observation des instructions ci-dessus peut endommager l'installation ou l'un de ses composants et faire courir un risque à la sécurité du client final, pour lequel le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Dans le cas d'utilisation d'un matériau combustible différent de celui décrit, ci-dessous, la société Deville thermique ne garantie en aucun cas le fonctionnement correct de la chaudière et ne pourra pas prendre en considération la garantie du produit.

1.1 Remerciements

DEVILLE THERMIQUE vous remercie pour l'achat de cette chaudière.

Il est fortement recommandé de faire installer la chaudière par un professionnel spécialisé.

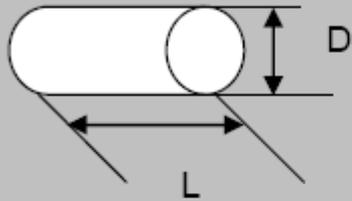
La bonne installation de la chaudière en suivant les instructions de ce manuel est impérative afin de prévenir tout dysfonctionnement ou risque de danger.

1.2 L'importance de la qualité des granulés de bois (pellets)

C'est quoi les pellets ? C'est un combustible écologique à grand rendement thermique, obtenu à partir de sciure et de copeaux de bois. Les pellets brûlent comme du bois. Ils sont pressés en petits granulés cylindriques de 6 mm de diamètre et d'une longueur comprise entre 20 et 30 mm. Grâce aux propriétés de la lignine, un composé naturel du bois, aucun liant ou colle n'est nécessaire. Pour garantir une combustion sans problèmes, les pellets doivent impérativement être stockés à l'abri de l'humidité. Etant très pauvres en humidité (moins de 8%), les pellets brûlent très bien et ne laissent que très peu de cendres et ne produisent que très peu de gaz, sauf les quelques secondes à l'allumage. Il est conseillé d'utiliser des pellets de bonne qualité et compacts. Le bon fonctionnement de votre chaudière dépend du type et de la qualité de bois pressé qui influence aussi le pouvoir calorifique des pellets. Stocker les pellets à au moins un mètre de distance de la chaudière.

N.B. : DEVILLE THERMIQUE décline toute responsabilité en cas d'utilisation de granulés de bois inadéquats et de dysfonctionnement de la chaudière.

La chaudière CEDRA ECOMATIC a été conçue pour brûler exclusivement des granulés de bois, répondant à la norme en vigueur NF 444 du 12/03/2012 :

Caractéristiques	Bois Qualité Haute Performance
Origine matière première	ligneuse
Dimensions (mm) 	D = 6 mm ± 1 mm L de 3,15mm à 5 X D ²
Taux d'humidité sur brut (%)	≤ 10%
Pouvoir Calorifique Inférieur sur brut, PCI en kWh/kg	≥ 4,6
Masse volumique apparente (kg/m ³)	≥ 650
Durabilité mécanique (% en masse des granulés après essai)	≥ 97,5%
Quantité de fines (% en masse, < 3.15 mm) Après production à la sortie de l'usine	≤ 1%
Taux de cendres (% en masse sur produit sec)	≤ 0,7 %
Chlore, Cl (% en masse sur produit sec)	≤ 0,03 %
Azote, N (% en masse sur produit sec)	≤ 0,3 %
Soufre, S (% en masse sur produit sec)	≤ 0,05 %

2 DONNEES TECHNIQUES

Chaudière CEDRA ECOMATIC	17(voir note*)	25	34
Dimensions hors-tout (L x A x P)	600x1404x690	600x1404x690	600x1404x690
Puissance maxi. au foyer (nom. / réd. kW)	26.9 (22*) / 6.8	26.9 / 6.8	33.4 / 6.8
Puissance thermique nominale (nom. / réd. kW)	25 (20*) / 6	25 / 6	31 / 6
Puissance dissipée eau (nom. / réd. kW)	22 (17*) / 5	22 / 5	27 / 5
Puissance dissipée air (nom. / réd. kW)	3 / 1	3 / 1	4 / 1
Rendement de combustion (nom. / réd. %)	93.3 / 93.5	93.3 / 93.5	93 / 93.5
Rendement à l'eau (nom. / réd. %)	83 / 75	83 / 75	81.5 / 75
Emissions CO, (à 10% d'O ₂ %) à la puissance nom. / réd.	0.009 / 0.020	0.009 / 0.020	0.050 / 0.020
Pression. maxi. d'exercice (bar)	3	3	3
Sortie fumée (Ø mm)	80mm	80mm	80mm
Tirage de la cheminée (Pa) (reduit / nominal)	10 / 12	10 / 12	10 / 12
Dimensions chambre de combustion (LxPxH mm)	278 x 227 x 825	278 x 227 x 825	278 x 227 x 825
Contenance réservoir pellets (kg)	60	60	60
Raccords départ et retour	3/4"	3/4"	3/4"
Dimensions porte foyer (L x A mm)	350 x 838	350 x 838	350 x 838
Contenance en eau	33	33	33
Température des fumées (nom. / réduit) (°C)	125.5 / 69.5	125.5 / 69.5	139.3 / 69.5
Débit massique des fumées (g/s) (nominal / réduit)	12.71 / 6.954	12.71 / 6.954	13.32 / 6.954
Poids	250	250	250

NOTE*:

(*) Les caractéristiques du modèle 17 sont identiques au modèle 25, sauf la puissance maximale qui est bloquée électroniquement à la puissance thermique nominale de 17kW.

Les chaudières CEDRA ECOMATIC sont conformes à la norme européenne EN 303-5

2.1 Description

Les chaudières DEVILLE THERMIQUE sont constituées des éléments suivants :

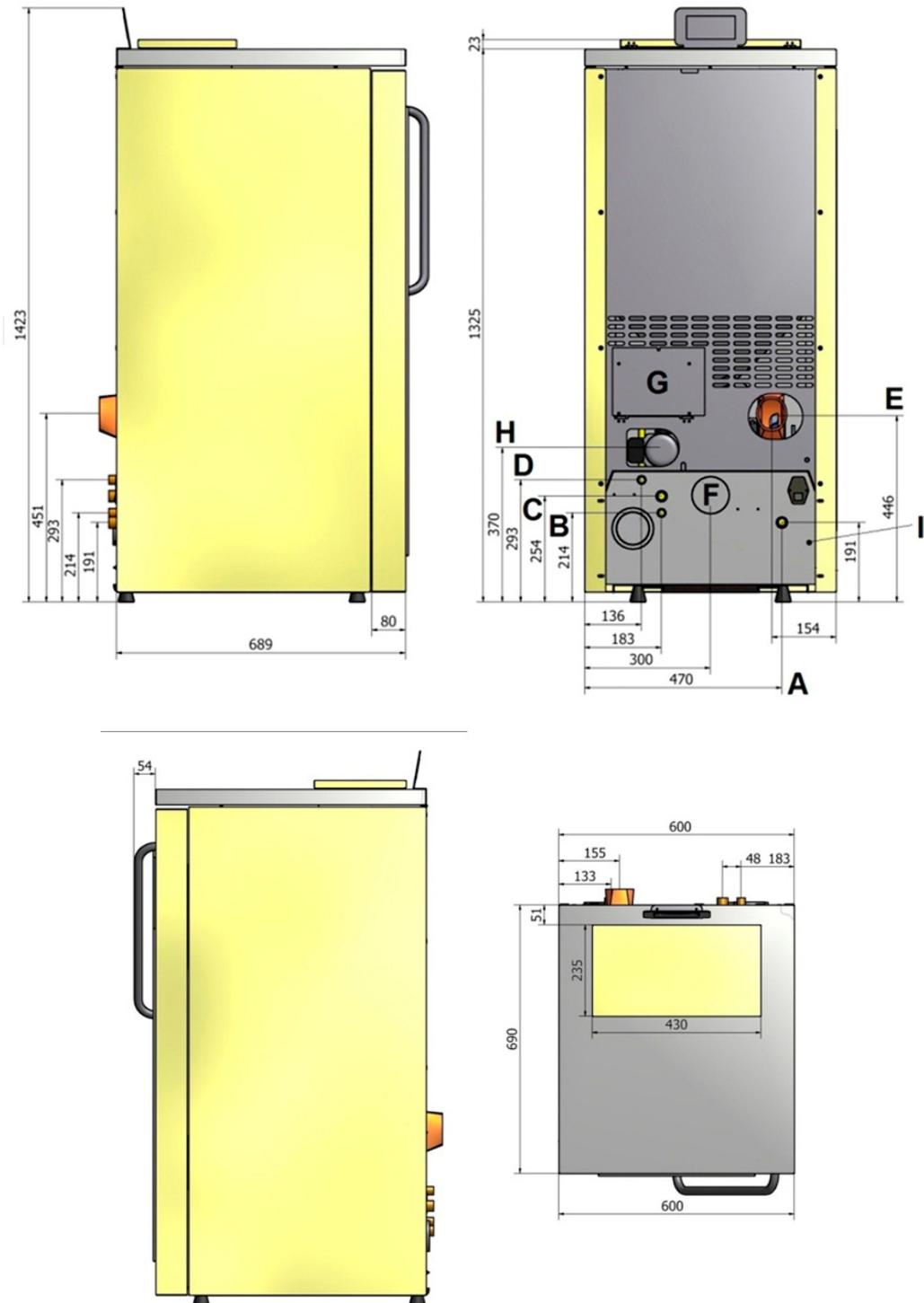
- Corps chaudière (cloisons en contact avec le feu) en acier décapé d'une épaisseur de 5 mm.
- Corps chaudière (cloisons sans contact avec le feu) en acier décapé d'une épaisseur de 4 mm.
- Les panneaux extérieurs en acier sont revêtus de peinture époxy-polyester.

Equipement de série de la chaudière DEVILLE THERMIQUE :

Pour les modèles CEDRA ECOMATIC

- Hérisson pour le nettoyage des conduits de fumée
- Mode d'emploi
- Cordon d'alimentation

2.2 Spécifications techniques



- A. DEPART
- B. VIDANGE
- C. RETOUR
- D. SOUPE DE SECURITE
- E. EVACUATION FUMEE

- F. ASPIRATION AIR NEUF
- G. LOGEMENT CENTRALE
- H. CIRCULATEUR
- I. THERMOSTAT DE SECURITE CHAUDIERE

2.3 Lieu d'installation

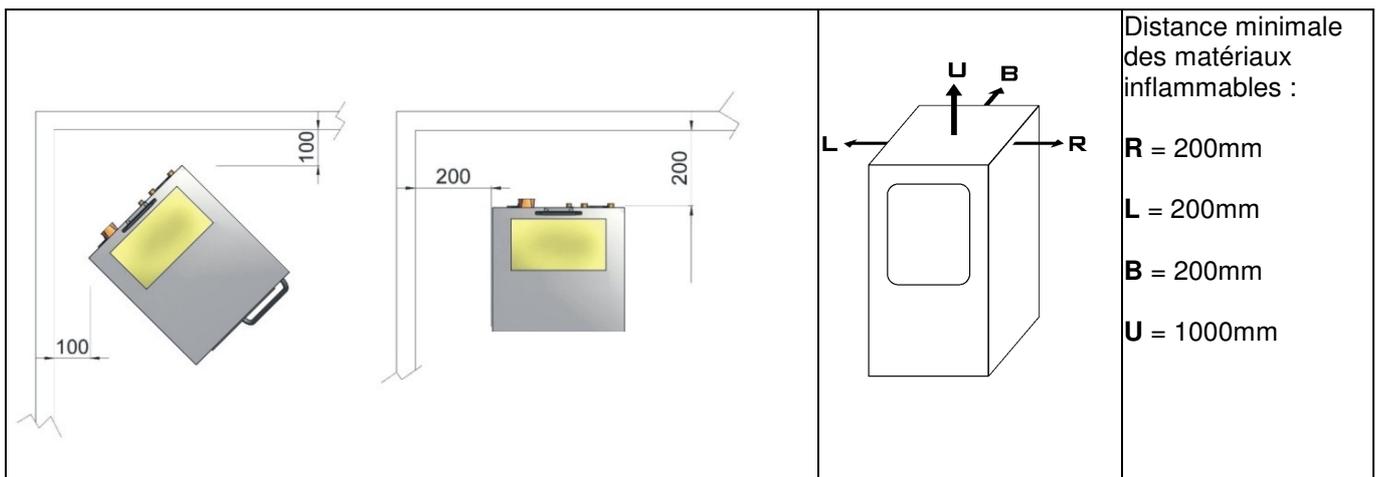
Le lieu d'installation de la chaudière est fondamental pour un chauffage adéquat de l'habitation. Prendre en compte les préconisations suivantes:

- L'accès à la chaudière est interdit aux personnes (enfants compris) ayant les capacités motrices, sensorielles et mentales réduites, ainsi qu'aux personnes inexpérimentées.
- NE PAS laisser des enfants seuls près de la chaudière allumée, car tous les éléments chauds peuvent provoquer de graves brûlures.
- IL EST INTERDIT de toucher la vitre et la porte à mains nues lorsque la chaudière est allumée, et prendre toutes les précautions avant de les toucher.
- NE PAS INSTALLER la chaudière dans une pièce d'habitation. La chaudière doit être installée dans un local technique ventilé.
- Pour faciliter l'entretien, ne pas installer la chaudière dans un endroit exigu, ni l'adosser à un mur de façon à ne pas compromettre la circulation de l'air et son accessibilité.
- NE PAS INTERVENIR sur la chaudière, sinon pour effectuer les opérations prévues ou préconisées dans ce manuel pour résoudre de petits problèmes ; quoi qu'il en soit, toujours enlever la fiche de la prise de courant et n'opérer que lorsque la chaudière est éteinte et froide.
- Il est absolument interdit d'enlever la grille de protection du réservoir des pellets.
- Avant toute intervention sur l'installation, s'assurer que la chaudière est éteinte et froide.
- Vérifier toujours si la porte de la chambre de combustion est fermée hermétiquement pendant l'allumage et le fonctionnement de la chaudière.
- L'allumage automatique des pellets est la phase la plus délicate. Pour qu'elle se déroule sans problèmes, la chaudière et le creuset de combustion doivent toujours être propres.
- Le local de chaufferie doit être bien ventilé avec des orifices d'aération dont la superficie totale doit être au moins égale à 0,5 m².
- **Deville Thermique décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement ou de dégâts provoqués par la non-observation des instructions reportées dans ce manuel.**

2.4 Distances minimales de sécurité (en mm)

Avant de procéder au montage, choisir le lieu d'installation adéquat de la chaudière.

Respecter des distances minimales de sécurité des matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables, des murs porteurs et des autres cloisons, ainsi que des éléments en bois, meubles, etc.



Se reporter aux indications du fabricant des conduits de raccords et du conduit de cheminée afin de respecter les distances de sécurité de ces éléments.

Emplacement du combustible:

- Il est interdit de déposer le combustible derrière la chaudière ou à côté de la chaudière
- Il est interdit de déposer le combustible entre deux chaudières dans la chaufferie
- Le fabricant recommande de respecter une distance entre la chaudière et le combustible d' au moins 1000 mm ou de déposer le combustible dans une autre pièce que celle où la chaudière est installée.

3 INSTALLATION

La chaudière sert à chauffer l'eau du circuit de chauffage à une température inférieure à celle de l'ébullition. La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage dimensionnée à ses performances et à sa puissance (voir les données techniques).

Avant de raccorder la chaudière, il faut :

- Nettoyer soigneusement toutes les tuyauteries pour éliminer tous les résidus de filetages, soudures ou saleté qui pourraient nuire au bon fonctionnement de la chaudière,
- Désembouer l'installation et la rincer.
- Vérifier la prédisposition de la chaudière pour fonctionner avec le type de pellets disponible (pellets de qualité et d'origine certifiée ayant un diamètre maximum de 6 mm et une longueur comprise entre 20 et 30 mm),
- Vérifier si le conduit de fumée ne présente pas d'étranglement et s'il ne sert pas d'évacuation à d'autres appareils,
- En cas de raccordement sur des conduits de fumée préexistants, vérifier s'ils ont été parfaitement ramonés et ne présentent pas de dépôts de suie qui pourraient gêner le passage de la fumée et créer des situations de danger,
- Vérifier que le conduit de fumée soit conforme aux DTU en vigueur.
- Une eau particulièrement dure crée des dépôts de calcaire et par conséquent une diminution de l'efficacité des composants de la chaudière. Prévoir l'ajout de produit anti boues et antigel.

Le choix du lieu d'installation de la chaudière doit prendre en compte les critères suivants :

- Se situer dans un lieu permettant un fonctionnement facile et fiable et un accès aisé pour son entretien.
- L'installation est interdite dans les lieux d'habitations.
- Prévoir des aérations hautes et basses adéquates dans le local.
- Il est interdit d'utiliser une chaudière dans une pièce où se trouve un dispositif d'aération pouvant créer des appels d'air dans la pièce, car le tirage de l'un pourrait gêner le tirage de l'autre. Il est important de ne pas créer d'appels d'air dans le lieu d'installation par rapport à l'extérieur, car par effet du tirage contraire, la fumée produite par le foyer ne pourrait pas s'évacuer librement.
- Les appareils destinés à la cuisson des aliments avec hottes ne peuvent être installés dans une même pièce que la chaudière.
- Il est interdit d'utiliser la chaudière simultanément avec des conduits de ventilation de type collectif avec ou sans extracteur, d'autres dispositifs ou d'autres appareils comme des systèmes d'aération pulsée ou d'autres systèmes de chauffage utilisant la ventilation pour le renouvellement de l'air, car ils créeraient des appels d'air dans la pièce, même s'ils sont installés dans des pièces voisines et communicantes avec le lieu d'installation,
- Prévoir une prise d'alimentation reliée à une mise à la terre en tenant compte des distances à respecter par rapport aux objets ou matériaux sensibles à la chaleur.

3.1 Raccordements

Il est conseillé d'utiliser des tuyaux flexibles pour les branchements car ils permettent de déplacer légèrement la chaudière pour son entretien.

3.1.1 Réseau hydraulique

Observer impérativement les raccordements hydrauliques tels que reportés dans les spécifications techniques (§ 2.2).

Départ : Eau chaude en départ vers l'installation de chauffage.

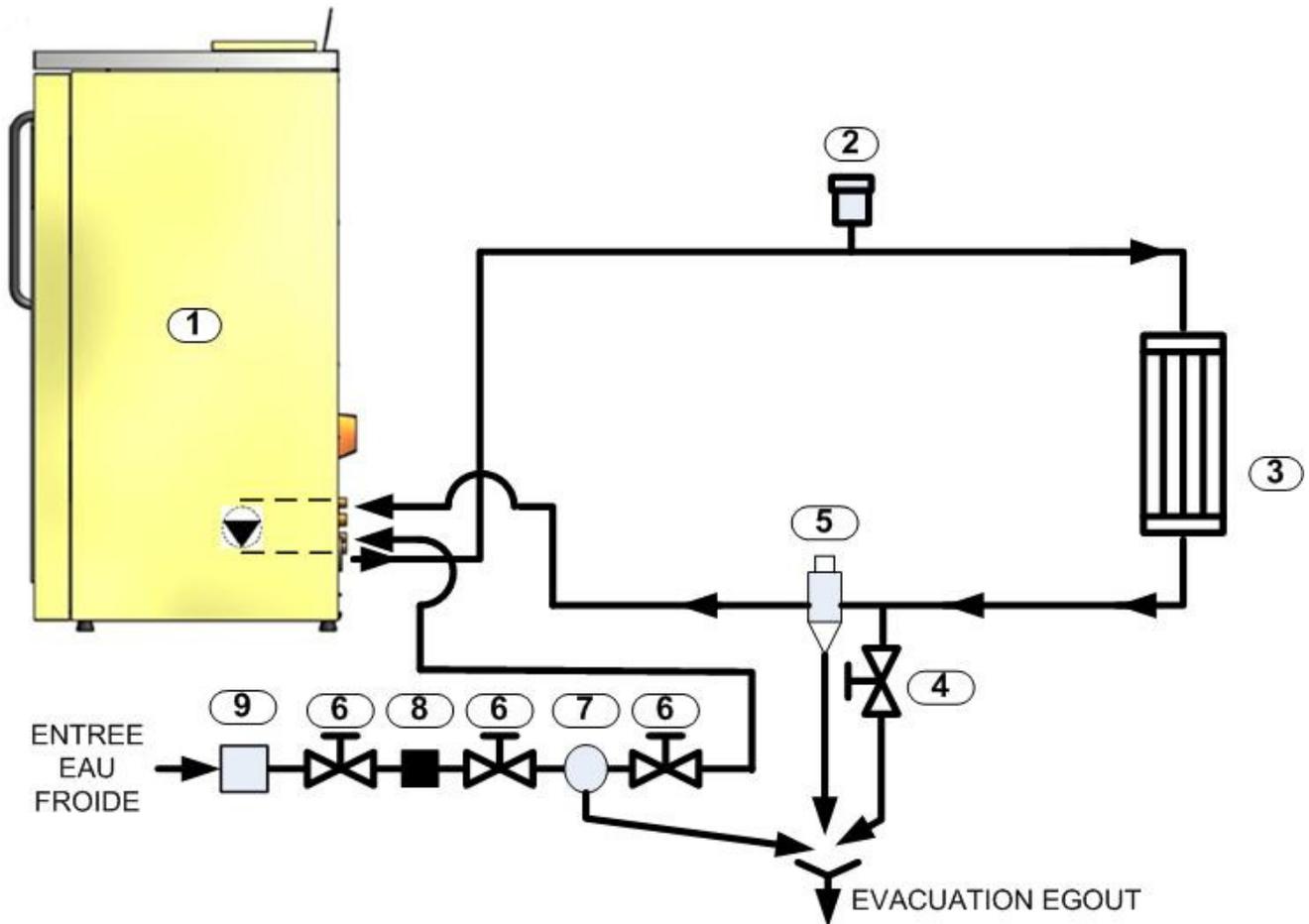
Retour : Eau chaude en retour depuis l'installation de chauffage.

Soupape de sécurité : Pour éviter les surpressions dans la chaudière et son circuit, se déclenche automatiquement lorsque la pression dépasse 3 bars (Nécessité d'un raccordement vers le tout à l'égout).

Vidange : Vidange manuelle de la chaudière (il faut ajouter un robinet-vanne).

Les schémas suivants sont données à titre indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de Deville Thermique.

3.1.1.a Schéma hydraulique circuit direct radiateurs



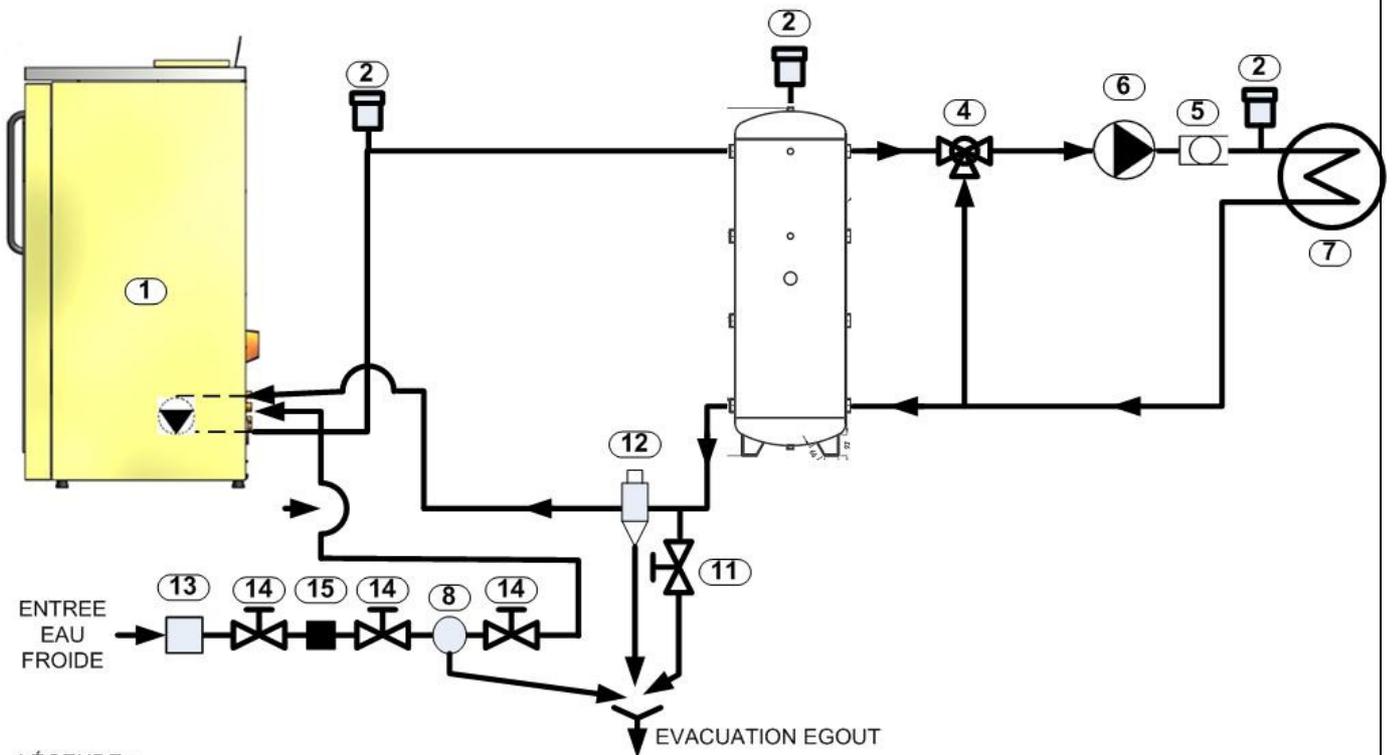
LÉGENDE :

- 1 : Chaudière ECOMATIC
- 2 : Purgeur automatique
- 3 : Émetteurs de chaleur haute température
- 4 : Vidange
- 5 : Pot de décantation

- 6 : Vanne d'isolement
- 7 : Disconnecteur
- 8 : Traitement de l'eau
- 9 : Réducteur de pression

L'USAGE ESTIVAL UNIQUEMENT POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE EST INTERDIT.

3.1.1.b Schéma hydraulique avec ballon tampon et circuit mélangé



LÉGENDE :

- | | |
|--|----------------------------|
| 1 : Chaudière ECOMATIC | 11 : Vidange |
| 2 : Purgateur automatique | 12 : Pot de décantation |
| 3 : Ballon tampon | 13 : Réducteur de pression |
| 4 : Vanne 3 voies avec régulation électronique | 14 : Vanne d'isolement |
| 5 : Clapet anti retour | 15 : Traitement de l'eau |
| 6 : Pompe circuit installation | |
| 7 : Emetteurs | |
| 8 : Disjoncteur | |

3.1.2 Purge chaudière

Purgateur automatique: la chaudière est équipée d'un purgateur automatique situé dans la partie haute, sur le côté gauche interne. Pour y accéder, déposer le panneau du haut (**fig. A**).

Il purge automatiquement l'air qui s'accumule dans la partie haute de la chaudière.

ATTENTION ! S'assurer que la buse du purgateur est toujours complètement dévissée afin de permettre l'évacuation automatique de l'air.

Positionner des purgeurs sur toutes les parties hautes de votre installation.

Circulateur : la chaudière est équipée d'un circulateur à purge automatique monté en interne dans son dos. En dévissant l'écrou du milieu, on peut le purger manuellement ou en vérifier le fonctionnement (**fig. B**).



Fig. A

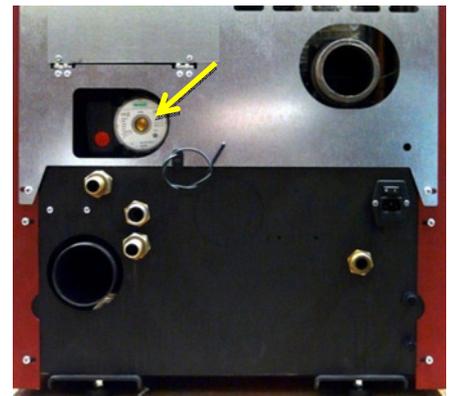


Fig. B

3.1.3 Branchement électrique

La chaudière doit être branchée au réseau électrique. Nos chaudières sont livrées avec un cordon d'alimentation adapté aux moyennes températures. Pour changer éventuellement le cordon d'alimentation, s'adresser au fabricant, à un centre SAV agréé ou à un électricien qualifié.

Avant d'effectuer le branchement électrique, vérifier si :

- les caractéristiques de l'installation électrique sont compatibles avec les paramètres reportés sur la plaquette d'identification de l'appareil,
- l'installation prévoit une mise à la terre efficace et conforme à la législation en vigueur, la mise à la terre étant obligatoire,
- le cordon d'alimentation ne doit jamais atteindre une température supérieure de 50°C à celle ambiante sur toute sa longueur.

En prévision d'un arrêt prolongé de l'appareil, débrancher le cordon ou l'interrupteur. Si l'appareil est alimenté par un cordon et une fiche, cette dernière doit être facilement accessible une fois l'appareil installé conformément au manuel d'instructions. En cas d'un arrêt prolongé, protéger l'installation contre le gel.

Si l'appareil n'est pas alimenté au moyen d'un cordon et d'une fiche, il faudra prévoir un sectionneur omnipolaire sur le circuit électrique, avec une distance d'ouverture des contacts de 3 mm au moins.

Remarque : Le fabricant Deville Thermique décline toute responsabilité en cas de non-observation des instructions sus-indiquées et des consignes de sécurité.

3.2 Conseils pour l'évacuation des fumées

Pour l'installation de la chaudière à pellets, il est recommandé de s'adresser à des professionnels spécialement formés. Avant d'installer et de mettre en fonction la chaudière, lire attentivement le contenu de ce manuel.

3.3 Conduit de cheminée et conduit de raccordement

Le dimensionnement des conduits doit être validé par l'installateur professionnellement qualifié selon le calcul à la norme EN 13384-1 et la DTU 24.1.

3.3.1 Conduit de raccordement

- Dans le cas où le conduit de raccordement comporte une partie horizontale, une pente de 5cm par mètre vers le té de purge doit exister (ne jamais dépasser 2 mètres de partie horizontale).
- Il convient également d'éviter le recours excessif aux coudes (2 au maximum).
- En aucun cas le diamètre de raccordement du conduit ne doit être réduit par rapport à la buse de raccordement de la chaudière.
- Le conduit doit être visible sur tout son parcours et doit pouvoir être ramoné de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de cheminée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de cheminée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Il faut s'assurer que le tirage minimal est garanti pour le bon fonctionnement de la chaudière

3.3.2 Conduit de cheminée

La chaudière doit être obligatoirement raccordée à un conduit de cheminée.

Quelques préconisations générales :

- La chaudière ne doit pas être raccordée à un conduit de cheminée desservant un autre appareil.
- Un bon conduit de cheminée doit être construit en matériaux peu conducteurs de chaleur afin de limiter son refroidissement :
 - Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
 - Il ne doit pas comporter de variations de section brusques :
 - pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
 - Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faîte du toit et des toits voisins, et 8m minimum de tout obstacle. Se reporter en tout état de cause au DTU 24.1.
 - Les boisseaux doivent être montés parties mâles vers le bas afin d'éviter le passage de

- coulures de condensats et de bistre à l'extérieur.
- Le conduit de cheminée ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est à dire plus d'une partie non verticale). L'angle de ces dévoiements ne doit pas excéder 45° avec la verticale.
- Il est fortement recommandé d'installer un té de purge pour recueillir la condensation. Il doit être raccordé à l'égout.

3.3.2.a Cas d'un conduit existant

L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes. Il doit vérifier l'état du conduit de cheminée et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit de cheminée puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :

- La compatibilité du conduit avec son utilisation.
- La stabilité.
- La vacuité et l'étanchéité.

Si le conduit de cheminée n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit de cheminée.

3.3.2.b Cas d'un conduit neuf

Utilisation des matériaux suivants : (liste non exhaustive)

- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF EN 1806.
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321.
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303.
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301.
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302.

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

VENTILATION DU LOCAL OU L'APPAREIL EST INSTALLE

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air de combustion supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire.
- La prise d'amenée d'air doit être située directement vers l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.
- L'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Pendant le fonctionnement de l'appareil il faut s'assurer qu'elle soit libre de toute obturation.
- La section d'entrée d'air neuf doit être au minimum (Arrêté du 23 Février 2009):

Puissance utile (PU)	Section libre minimale
$PU \leq 25kW$	50 cm ²
$25kW < PU \leq 35kW$	70 cm ²
$35kW < PU \leq 50kW$	100 cm ²
$50kW < PU \leq 70kW$	150 cm ²

- Une partie de l'air comburant peut être prélevée directement à l'extérieur ou dans un vide sanitaire (ventilé) et raccordé directement à l'appareil. Avec cette solution il faut néanmoins conserver une ventilation du local.
- Pour les implantations des prises d'amenée d'air frais, il faut tenir compte des vents dominants qui peuvent perturber le bon fonctionnement de l'appareil.

3.4 Vérifications et conseils avant l'allumage

Ouvrir la porte du foyer et enlever tous les documents qu'il contient et vérifier si le creuset est bien encastré dans son logement.

Brancher la chaudière à une prise de courant avec son cordon d'alimentation. L'appareil fonctionne à **220/230V-50Hz**. Veiller à bien dérouler le cordon, à ce qu'il ne reste pas coincé sous la chaudière, à l'éloigner de toute surface chaude (ex. le conduit de fumée) et qu'il ne touche aucune arête vive qui pourrait le couper.

Vérifier le raccordement au système d'évacuation des gaz de combustion, le raccordement à l'installation de chauffage et que le corps de la chaudière et le circulateur ont été bien purgés.

Le circuit de chauffage doit être ouvert, et si des vannes sont présentes, elles doivent aussi être ouvertes.

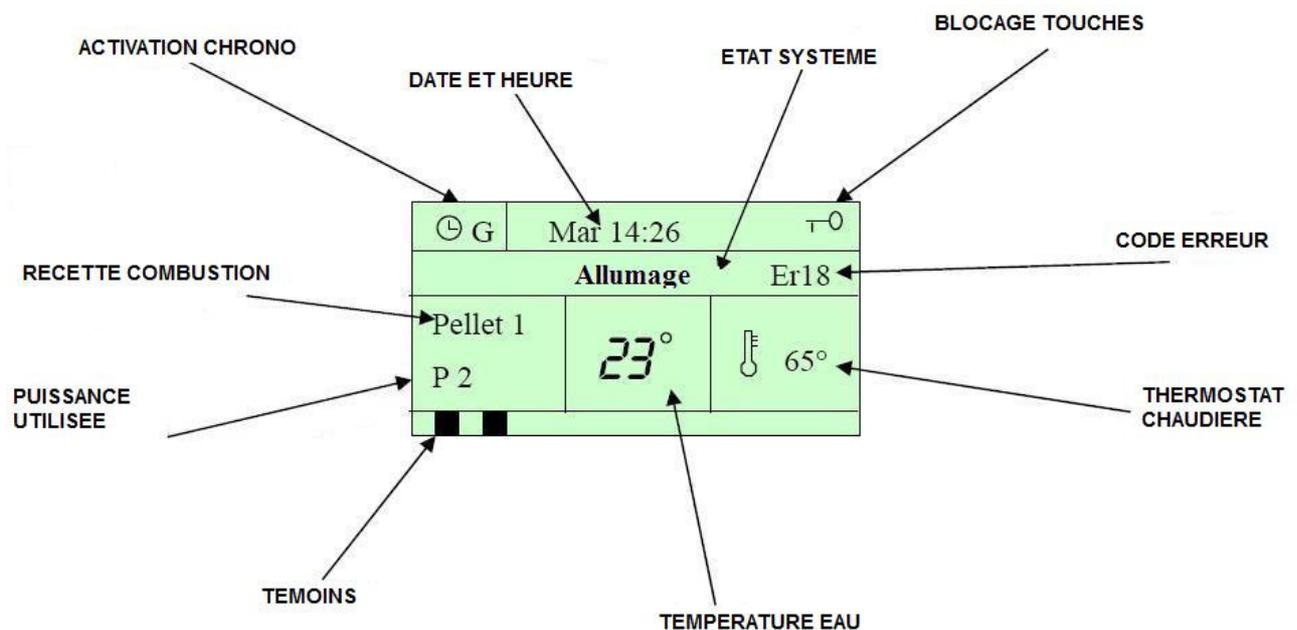
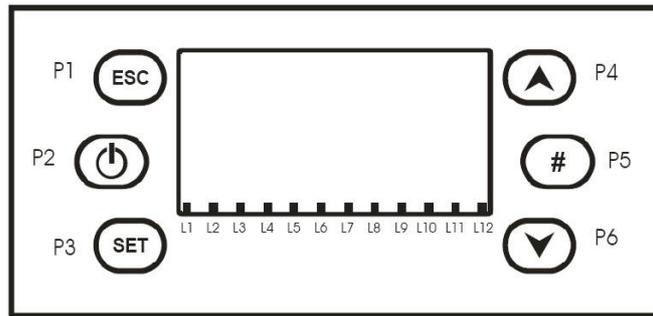
Une surcharge électrique de la chaudière réduit la durée de vie des composants électroniques.

Ne jamais débrancher la chaudière en enlevant la fiche de la prise de courant avec la flamme allumée ou pendant le fonctionnement normal.

Ne jamais allumer la chaudière avec de l'essence, de l'huile, du kérosène, de l'alcool ou tout autre liquide inflammable. Tous les liquides inflammables doivent être stockés très loin de la chaudière lorsqu'elle est en marche.

Ne jamais allumer la chaudière si la vitre est abîmée. Ne jamais soumettre la vitre et la porte à des chocs pour ne pas les endommager.

4 PANNEAU DE COMMANDE



FONCTIONS DU TABLEAU DE COMMANDE

- Jour et heure
- Mode activation chrono- (G – Journalier, S – Hebdomadaire, FS – Week-end)
- Etat clavier (bloqué lorsque la clé est affichée, sinon débloqué)
- Puissance sélectionnée
- Recette de combustion sélectionnée (Pellet 1, Pellet 2, Pellet 3)
- Etat de fonctionnement du système
- Code de l'alarme qui s'est déclenchée
- Paramètre pour le thermostat de la chaudière
- Température lue par la sonde de la chaudière

ETATS DE FONCTIONNEMENT AFFICHES

- Check-up
- Allumage
- Stabilisation
- Modulation
- Stand-by
- Normal
- Extinction
- Récupération allumage
- Blocage

4.1 Touches

FONCTION	DESCRIPTION	Touche
ESC	Pour quitter un menu ou un sous-menu.	P1
ON/OFF	Fonction Allumage, Extinction en appuyant sur la touche pendant 3 secondes jusqu'au signal sonore.	P2
DEBLOCAGE	Fonction de déblocage du système en appuyant sur la touche pendant 3 secondes, jusqu'au signal sonore.	P2
MENU	Pour entrer dans un menu ou un sous-menu.	P3
MODIFICATION	Pour entrer en modification menu.	P3
SAUVEGARDE	Sauvegarde des paramètres dans le menu.	P3
MODIFICATION PARAMETRES MENUS	Dans le menu en mode modification, ces touches modifient les paramètres des menus et des sous-menus.	P4
DEFILEMENT MENU ET SOUS-MENU	Dans le menu en mode affichage, pour faire défiler les menus et les sous-menus.	P6
AFFICHAGES	Entrée et défilement dans le menu affichages	P6

4.2 Témoins

FONCTION	DESCRIPTION	Témoin
RÉSISTANCE	Témoin allumé : Résistance allumée	L1
VIS SANS FIN	Témoin allumé : Vis sans fin dans l'intervalle de ON	L2
POMPE	Témoin allumé : Pompe activée	L3
SOUPAPE	Témoin allumé : Soupape activée	L4
SOUPAPE SECURITE PELLET	Témoin allumé : Soupape sécurité pellet activée	L5
THERMOSTAT AMBIANT	Témoin allumé : température thermostat ambiant atteinte	L9
NIVEAU PELLET	Témoin allumé : absence de pellets signalée par le capteur	L10
CHRONO-THERMOSTAT	Témoin allumé : contact ouvert	L11
FLUXOSTAT	Témoin allumé : demande d'eau sanitaire (contact fermé) NON UTILISE	L12

4.3 Affichage des alarmes

DESCRIPTION	Code
Extinction à la suite du déclenchement du thermostat à réenclenchement manuel. Il peut aussi se déclencher lorsque le poêle est éteint (ébullition chaudière).	Er01
Extinction à la suite du déclenchement du pressostat fumée. Il ne peut se déclencher que lorsque le poêle est allumé (tirage conduit de fumée insuffisant).	Er02
Extinction pour basse température fumée (absence de pellets).	Er03
Extinction pour surchauffe eau.	Er04
Extinction pour température fumée élevée.	Er05
Pression eau basse.	Er09
Pression eau haute.	Er10
Alarme horloge pour des problèmes sur l'horloge interne.	Er11
Extinction pour allumage raté.	Er12
Réservoir des pellets vide.	Er18

5 PREMIER ALLUMAGE

Avant d'allumer la chaudière, lire attentivement ce manuel d'instructions.

- Remplir le réservoir de pellets.
- Précharger manuellement la vis sans fin (voir MENU REMPLISSAGE MANUEL), à effectuer chaque fois que la chaudière s'éteindra pour absence de combustible.
- Allumer la chaudière en appuyant sur la touche prévue (P2).
- Choisir la température chaudière souhaitée (voir MENU THERMOSTAT CHAUDIÈRE),

ATTENTION !

Lors du premier allumage, une partie de la peinture qui recouvre la chaudière s'évapore en rendant nécessaire la ventilation de la pièce pour évacuer les vapeurs. Il suffit pour cela d'aérer la pièce. Il est conseillé de faire fonctionner la chaudière pendant quelques heures pour stabiliser la peinture.

IMPORTANT !

Ne pas ouvrir la porte pour nettoyer la vitre pendant que la chaudière est en fonction. Ne nettoyer la vitre que lorsque la chaudière est froide avec un chiffon en coton ou du papier absorbant imbibé d'un nettoyant adapté à éliminer les résidus de la combustion.

Principe de fonctionnement

Le fonctionnement de la chaudière est basé sur 7 phases :

Préchauffage, Précharge, Allumage, Stabilisation flamme, Fonctionnement normal, Modulation et Extinction.

1. **Préchauffage** : c'est la première phase pendant laquelle la résistance chauffe avant que les pellets arrivent dans le creuset ; cette fonction élimine les tentatives d'allumage.
2. **Précharge** : c'est la deuxième phase pendant laquelle les pellets tombent abondamment pendant un temps établi par le fabricant et la résistance commencera la phase d'allumage.
3. **Allumage** : pendant cette phase, les pellets sont allumés dans le creuset, pendant qu'une petite quantité de pellets tombera à une cadence régulière dans le creuset et uniformisera le lit de braises.
4. **Stabilisation flamme** : pendant cette phase, l'extracteur de fumée se met à tourner à la vitesse établie et la température reste stable pendant une durée déterminée.
5. **Fonctionnement normal** : pendant cette phase la chaudière fonctionne à la puissance la plus appropriée et à la température programmée avec le thermostat air ou chaudière.
6. **Modulation** : après avoir atteint une des températures programmées (thermostat air ou chaudière), la chaudière se place en modulation flamme, une fonction permettant de réduire le plus possible la consommation de combustible.
7. **Extinction** : cette phase s'obtient en appuyant pendant 2 secondes environ sur la touche ON/OFF (P2), les pellets cesseront de tomber et l'extracteur tournera à pleine puissance pendant quelques minutes, pour s'éteindre ensuite complètement.

6 MENU

Lorsque la température programmée (thermostat chaudière) est atteinte, la chaudière se place en phase de MODULATION, c'est-à-dire à la puissance réduite nécessaire au maintien de la température et de la flamme en consommant une quantité minimale de pellets.

Remarque :

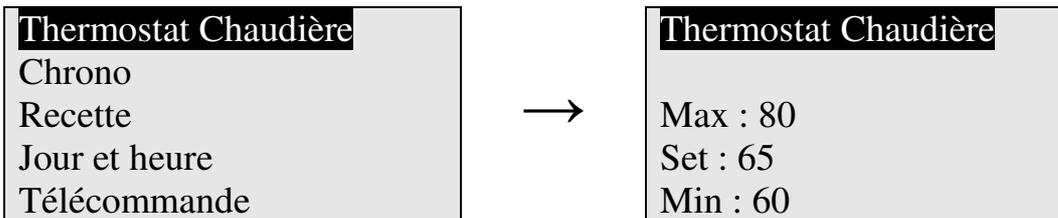
Programmer le thermostat à des températures trop élevées ou trop basses par rapport aux besoins réels (ex. 18-24°C temp. air et 60-75°C temp. chaudière) peut provoquer des dysfonctionnements car la chaudière ne fonctionnerait ainsi qu'à la puissance minimale ou maximale.

6.1 Thermostat chaudière

Le thermostat chaudière est programmable de 60°C à 80°C.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6)
- sélectionner THERMOSTAT CHAUDIÈRE
- appuyer sur SET (P3) pour accéder
- appuyer sur SET (P3) pour modifier la température
- à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6), augmenter ou diminuer la température
- appuyer sur SET (P3) pour confirmer la saisie
- pour quitter, appuyer sur ESC (P1)



6.2 Gestion avec thermostat d'ambiance

La chaudière peut être connectée à un thermostat/ chrono-thermostat externe à travers l'entrée prévue sur la carte Thermostat/ Sonde ambiante (borne 27 et 28).

Fonctionnement : contact fermé = extinction; contact ouvert = allumage

DANS CES CAS IL EST CONSEILLE DE NE PAS ALLUMER/ETEINDRE MANUELLEMENT LA CHAUDIERE, MAIS D'UTILISER UNIQUEMENT LE THERMOSTAT/CHRONO-THERMOSTAT DE L'HABITATION, ETANT DONNE QUE LE BOUTON ON/OFF SUR LE CLAVIER DE COMMANDES EST PRIORITAIRE PAR RAPPORT A CETTE ENTREE.

NE PAS gérer la chaudière à pellets comme une chaudière au gaz car ses délais d'allumage et d'extinction sont beaucoup plus longs.

De fréquentes commutations ON/OFF de la chaudière provoquent des écarts thermiques pouvant nuire à son bon fonctionnement et raccourcir sa longévité ainsi que celles de ses composants.

6.3 Allumage programmé

Depuis le menu, on peut sélectionner la programmation du chrono-thermostat pour gérer au mieux la chaudière. On peut programmer l'heure d'allumage et d'extinction de la chaudière sur tout l'ensemble de la semaine.

6.3.1 Choix du modèle de programmation

Le chrono-thermostat de la chaudière Cedra Ecomatic prévoit 4 modes :

Désactivé : Allumage et extinction manuels.

Journalier : Programmation différente pour chaque jour de la semaine.

Hebdomadaire : Programmation égale pour chaque jour de la semaine.

Week-end : 2 programmations différentes : une du lundi au vendredi et l'autre du samedi au dimanche.

Remarque : On dispose de 3 tranches d'allumage/extinction pour chaque jour.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner CHRONO- en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner parmi les deux sous-menus la rubrique MODALITE (La modalité en cours est surlignée) en appuyant sur SET (P3) (le curseur qui surligne la modalité sélectionnée clignote).
- Sélectionner la modalité souhaitée avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Enregistrer le nouveau paramètre SET (P3).
- Annuler les modifications et rétablir la vieille modalité ESC (P1).
- Quitter le menu ESC (P1).

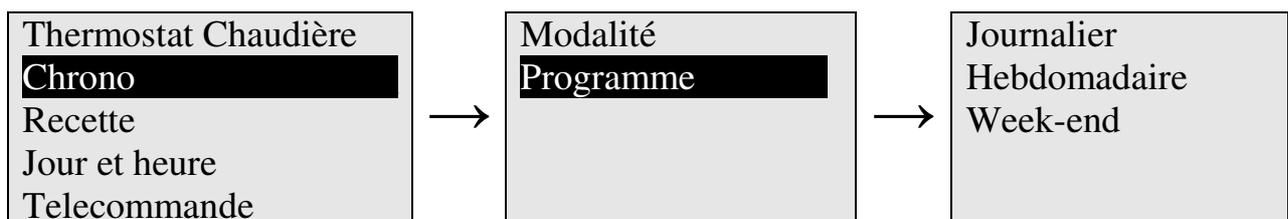


6.3.2 Programmation du chrono-thermostat

Procédure de programmation du chrono-thermostat.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner parmi les deux sous-menus la rubrique PROGRAMME (La modalité en cours est surlignée) en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner la modalité souhaitée avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Enregistrer le nouveau paramètre SET (P3).
- Annuler les modifications et rétablir la vieille modalité ESC (P1).
- Quitter le menu ESC (P1).



Les trois types de programmations restent enregistrés séparément. En réglant par exemple le journalier, les autres programmations ne sont pas modifiées.

Il est rappelé qu'après avoir programmé une ou plusieurs modalités (Journalier, Hebdomadaire, Week-end), pour allumer la chaudière depuis Chrono, il faut valider une modalité en en sélectionnant une depuis le sous-menu

MODALITE.

Pour modifier l'heure suivre dans tous les cas, la procédure suivante :

- Sélectionner l'heure à programmer à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Entrer en modalité modification en appuyant sur SET (P3).
- Modifier l'heure à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Enregistrer les modifications en appuyant sur SET (P3).
- Valider la tranche horaire (un "V" s'affiche) ou désactiver la tranche horaire (le "V" ne s'affiche pas) en appuyant sur la touche # (P5).

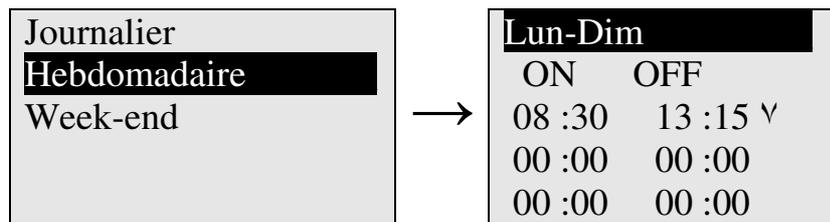
JOURNALIER :

- Sélectionner le jour souhaité à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6)
- Entrer dans le jour souhaité en appuyant sur SET (P3).



HEBDOMADAIRE :

Modifier directement l'heure (3 tranches pour toute la semaine).



WEEK-END :

On peut choisir entre "Lundi-Vendredi" et "Samedi-Dimanche" (3 tranches pour "Lundi- Vendredi" et 3 pour "Samedi-Dimanche").

- Sélectionner la tranche à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Entrer dans la période souhaitée en appuyant sur SET (P3).



PROGRAMMATION CHRONO A CHEVAL DE MINUIT

Programmer pour une tranche l'heure de OFF d'un jour de la semaine sur 23 h59.
Programmer pour l'autre tranche l'heure de ON du jour de la semaine successif sur 00h00.

6.4 Recette

Menu permettant de choisir parmi 3 recettes de combustion.

N°1 Tirage conduit de fumée optimal ou pellets particulièrement friables avec une excellente inflammabilité.

N°2 Tirage conduit de fumée normal ou pellets friables avec une bonne inflammabilité.

N°3 Tirage conduit de fumée suffisant avec des pellets très durs avec allumage long/difficile.

Procédure :

- Appuyer sur SET (P3) pour entrer en modification (le curseur clignote), puis sur les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6) pour modifier le paramètre sélectionné.
- Pour enregistrer la saisie, appuyer sur SET (P3).
- Pour quitter, appuyer sur ESC (P1).

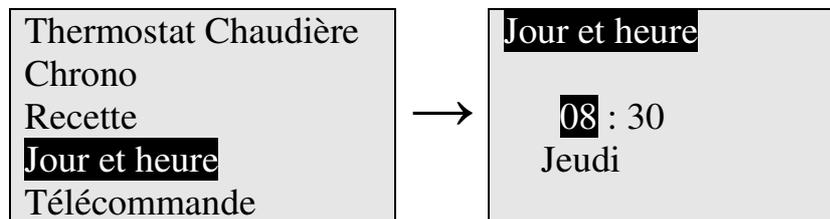


6.5 Jour et heure

Menu pour programmer la date et l'heure.

Procédure :

- Appuyer sur les touches à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6) pour sélectionner les heures, les minutes ou le jour de la semaine.
- en appuyant sur SET (P3) pour entrer en modification (le curseur clignote), puis sur les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6) pour modifier le paramètre sélectionné.
- Pour enregistrer la saisie, appuyer sur SET (P3).
- Pour quitter, appuyer sur ESC (P1).

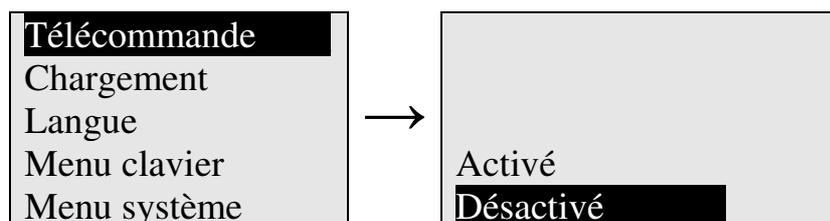


6.6 Télécommande

Menu télécommande des fonctions principales et peut être validé ou invalidé depuis le menu radio. Le paramètre surligné est celui en cours. La télécommande est en option.

Procédure :

- Entrer dans le Menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner TÉLÉCOMMANDE, entrer en modification en appuyant sur SET (P3).
- Activer ou désactiver la télécommande avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Pour enregistrer la saisie, appuyer sur SET (P3).
- Pour quitter, appuyer sur ESC (P1).



6.7 Remplissage manuel

Cette procédure est nécessaire pour remplir la vis sans fin de pellets au premier allumage ou chaque fois que la chaudière s'éteindra pour absence de combustible.

Remarque : elle évite le ratage de l'allumage car une partie du temps dédiée au remplissage du creuset est utilisée pour remplir la vis sans fin.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Sélectionner REMPLISSAGE en appuyant sur SET (P3).
- Avec la flèche ▲ (P4) sélectionner ON et appuyer sur SET (P3) pour commencer à remplir la vis sans fin.
- Interrompre le REMPLISSAGE, dès que les pellets commencent à tomber dans le creuset, en appuyant sur SET (P3) et en sélectionnant OFF avec la flèche vers le bas ▼ (P6), puis confirmer en appuyant sur SET (P3).



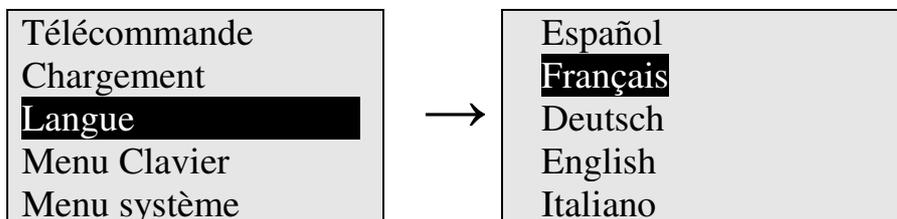
SINON ON PEUT AUSSI VERSER DANS LE CREUSET CÔTÉ RÉSISTANCE UNE PETITE QUANTITÉ DE PELLETS (environ une poignée).

6.8 Sélection de la langue

Cette procédure permet de sélectionner la langue souhaitée.

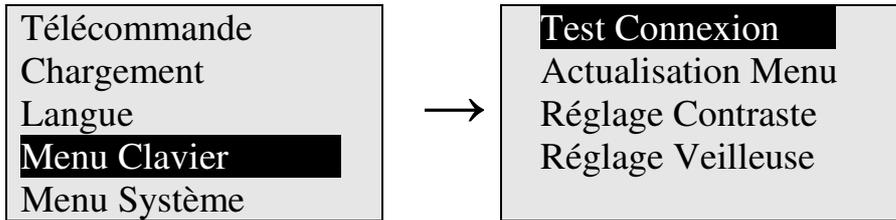
Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Sélectionner l'onglet LANGUE, avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Sélectionner la LANGUE.
- Enregistrer la saisie en appuyant sur SET (P3).
- Quitter en appuyant sur ESC (P1).



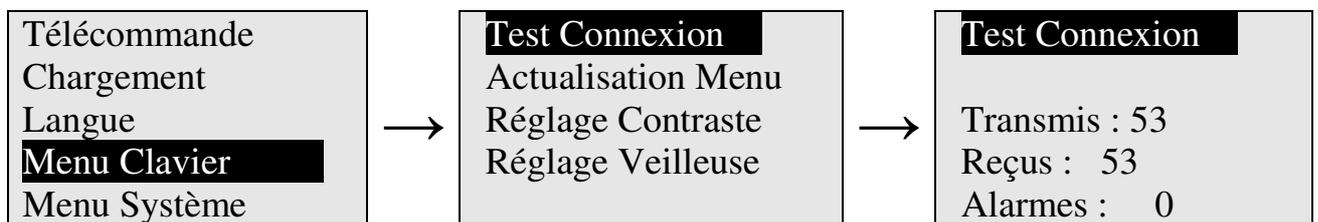
6.9 Menu clavier

Ce menu contient des procédures d'utilité et de test.



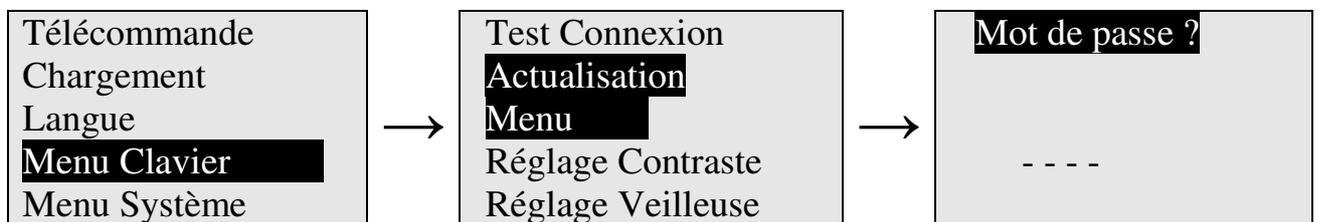
6.9.1 Test de connexion

Menu qui permet de vérifier la connexion entre le panneau de commande et le thermorégulateur.



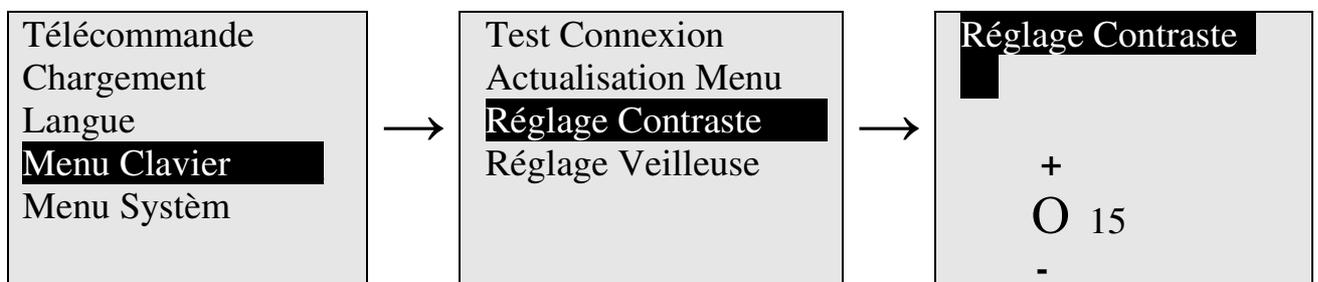
6.9.2 Actualisation menu

Menu accessible seulement à un technicien autorisé qui permet d'actualiser le menu du panneau de commande en cas de changement du produit auquel il est connecté.
Cette opération est irréversible.



6.9.3 Réglage du contraste

Menu qui permet de régler le contraste du panneau de commande pour en améliorer l'affichage.



6.9.4 Réglage veilleuse

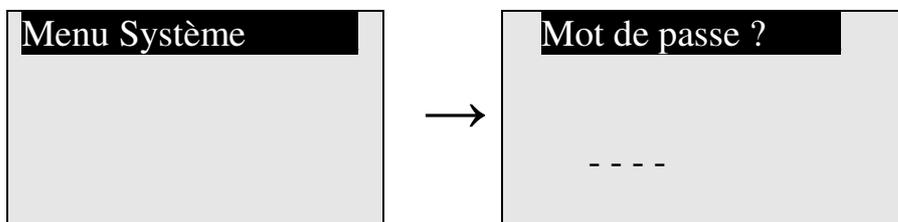
Menu qui permet de régler la luminosité de l'écran lorsque les commandes ne sont pas utilisées.



6.10 Menu système

Menu pour accéder au menu secret. L'accès en est protégé par un mot de passe de 4 chiffres.

Les paramètres du menu secret ne sont modifiables que par un personnel technique autorisé.
Toute modification arbitraire desdits paramètres entraîne la déchéance de la garantie.



6.11 Entrée GSM

La chaudière est dotée d'une entrée GSM (**contact propre**) permettant la gestion ON/OFF. L'allumage et l'extinction sont gérés par un dispositif GSM (Allumage téléphonique) ou par un chrono-thermostat. Les connexions sont sur la carte et la connexion doit être effectuée par un professionnel autorisé.

Il est conseillé de NE PAS gérer la chaudière à pellets comme une chaudière à gaz. En effet le fonctionnement de la chaudière doit respecter des phases d'allumage, stabilisation, fonctionnement normal et extinction plus longues.

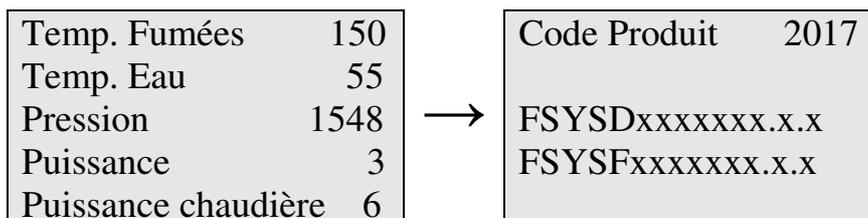
Des commutations ON/OFF trop fréquentes provoquent des écarts thermiques nuisant au bon fonctionnement de la chaudière et en réduisent sa longévité.

6.12 Affichage

Menu pour afficher les paramètres.

Procédure :

- Faire défiler les paramètres avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).



Remarque : Temp. fumée en °C, Temp. Chaudière en °C, Temp. air en °C, Pression en mbar, Puissance Combustion n°, Code produit n°

7 ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE

Suivre scrupuleusement les instructions de ce chapitre afin de garantir le meilleur fonctionnement de la chaudière, le rendement maximum et donc la chaleur maximale.

PRECAUTIONS

- 1) **Vérifier si la chaudière est éteinte et refroidie suffisamment. Vérifier si les cendres sont complètement éteintes et froides.**
- 2) **Débrancher la fiche de sa prise de courant.**
- 3) **Utiliser toujours des outils adéquats afin de ne pas endommager la visserie et les composants de la chaudière.**

A la fin de l'entretien, vérifier si tout est en ordre et assemblé comme au départ.

7.1 Nettoyage des surfaces externes (avec la chaudière froide)

Utiliser un chiffon de coton mouillé avec de l'eau ou de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou abrasifs pour ne pas endommager la surface de la chaudière.

7.2 Nettoyage du regard de la vitre (avec la chaudière froide)

Il est possible qu'après quelques heures de fonctionnement, la face interne de la vitre se salisse. La cause peut être due au type de pellets utilisé, au type d'installation effectué ou à la puissance de fonctionnement requise.



Dans ce cas, nettoyer la vitre avec un chiffon en coton, du papier journal ou du papier absorbant imbibé d'un nettoyant pour vitres.

Pour un nettoyage plus efficace, utiliser un nettoyant pour vitres spécial pour appareils de chauffage ou frotter la vitre avec un chiffon passé dans de la cendre.

Après chaque nettoyage, ne pas oublier de vérifier qu'il reste un espace de 2 mm entre la vitre et le système de vitre propre (voir flèches sur photo ci-contre).

A chaque ouverture de la porte du foyer, vérifier le bon état du joint blanc. Son usure peut nuire au bon fonctionnement de la chaudière.

7.3 Nettoyage quotidien (après chaque utilisation avec la chaudière froide)



Vider complètement le tiroir des cendres (A). Eliminer tous les résidus de combustion avec une brosse ou un aspirateur avec filtre. Chaque jour (avec la chaudière froide) ou au plus tard, toutes les 12 heures, nettoyer le creuset (B) dans lequel tombent et brûlent les pellets.

Si pendant de remplissage du creuset, durant le fonctionnement de la chaudière, en plus des pellets, de la poussière tombe abondamment du tube d'alimentation, nettoyer immédiatement le réservoir des pellets.

En cas de résidus de combustion compact, on peut laisser le creuset dans son logement et aspirer les résidus de combustion avec un aspirateur muni d'un filtre.

En cas de résidus de combustion qui bouchent complètement ou partiellement les orifices du creuset, retirer le creuset de son logement et éliminer tous les résidus de combustion avec une brosse (voir photo en bas de page).

Veiller à bien replacer le creuset dans son logement après son démontage.

Chaque jour, un simple contrôle visuel suffit à comprendre s'il faut nettoyer le creuset. Seul un creuset bien propre peut garantir un bon fonctionnement de la chaudière.

La cadence de nettoyage du réservoir pellets et du creuset dépend de la qualité des pellets utilisés.



A EFFECTUER TOUJOURS AVEC LA CHAUDIERE ETEINTE ET FROIDE.

Un creuset sale est à l'origine d'une mauvaise combustion avec le risque d'une hausse de la température de fonctionnement de la chaudière et de sa surchauffe (voir photo ci-contre représentant le creuset incrusté par des résidus).

N.B. : Si après le nettoyage, le problème persiste, il est évident que le type de pellets utilisé n'est pas de bonne qualité. Il convient donc d'en changer pour une meilleure qualité en en vérifiant la certification.

7.4 Nettoyage périodique



HEBDOMADAIRE

En plus du nettoyage quotidien:

Nettoyage des surfaces d'échange internes de la chambre de combustion :

Ouvrir la porte du foyer et éliminer les résidus de la combustion des tubes d'échange (**C**) et des cloisons de la chambre de combustion.

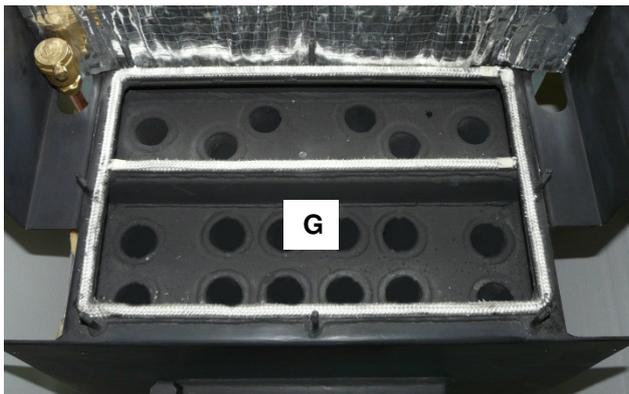
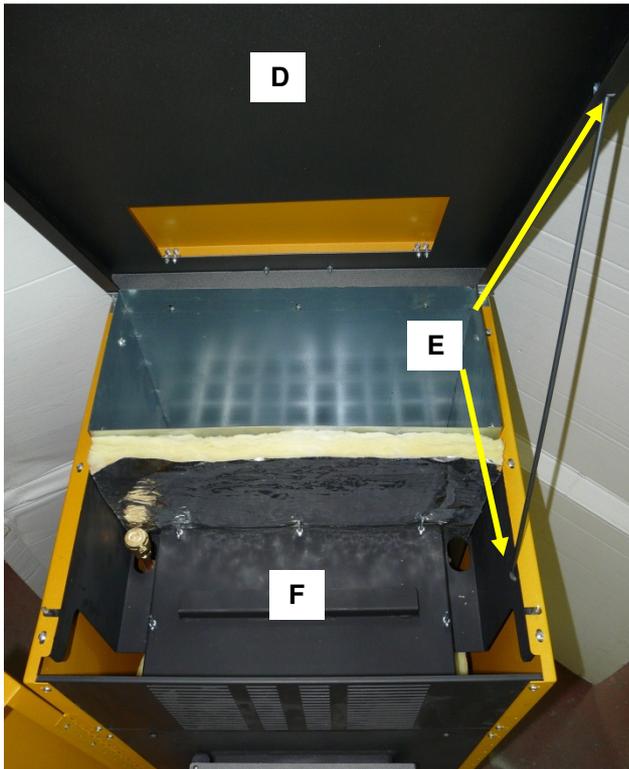
Nettoyage réservoir pellet

A l'occasion du ravitaillement de pellets, aspirer les dépôts de sciure qui se sont déposés au fond du réservoir avec un aspirateur muni d'un filtre.



Nettoyage du brûleur :

Après avoir retiré le creuset, aspirer tous les résidus de combustion avec un aspirateur bidon avec filtre. Enfiler le tube de l'aspirateur dans le creuset et aspirer dans toutes les directions de façon à éliminer aussi les cendres qui se seraient déposées sous la grille.



MENSUEL ou tous les 500 kg de pellets

En plus du nettoyage hebdomadaire:

Nettoyage des surfaces d'échange thermique et sortie air chaud :

Pour y accéder, soulever le panneau supérieur (D), mettre en place la tige de maintien (E), retirer le convoyeur en métal en le soulevant, éliminer la poussière sur le convoyeur, sur la bride du haut et sur la grille d'aération frontale.

Nettoyage du faisceau tubulaire interne d'échange :

Dévisser les 8 écrous papillon de la bride du haut (F) et éliminer les résidus de la combustion.

A l'aide du hérissé de série, nettoyer toutes les tuyauteries (G) en le faisant glisser de haut en bas sur toute leur longueur.

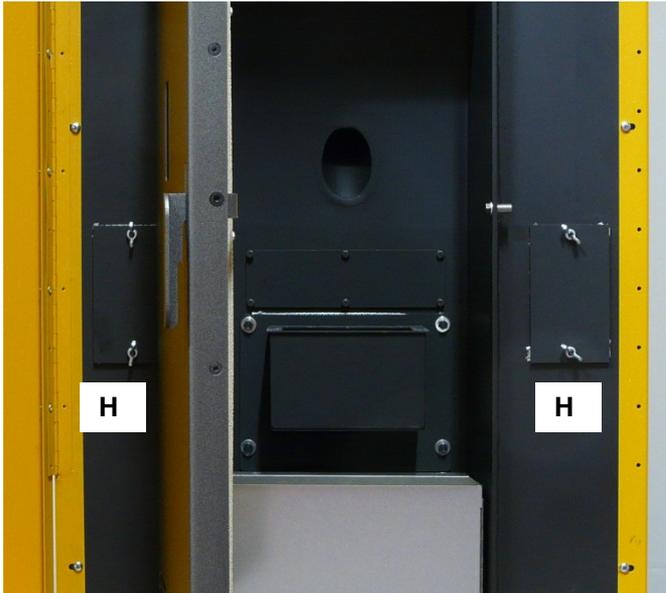
Nettoyage du réservoir à pellets :

En versant les pellets, vérifier s'il n'y a pas un dépôt de sciure au fond du réservoir ; dans l'affirmative, le nettoyer avec un aspirateur bidon avec filtre.

ATTENTION ! Si en remplissant le creuset, pendant le **fonctionnement de la chaudière**, vous devez remarquer une **descente importante de poussière en plus des pellets**, il faudra **nettoyer le réservoir le plus rapidement possible**.

La fréquence de nettoyage du réservoir à pellets et du creuset dépend de la qualité des pellets.

A EFFECTUER TOUJOURS AVEC LA CHAUDIERE ETEINTE



Après avoir effectué les opérations susdites, nettoyer aussi les cendriers.

- Latéraux (H)
- Central (I)

Pour cette opération, utiliser un aspirateur bidon avec filtre.

Nettoyage des cendriers de façade (H):

Ouvrir les panneaux de façade et déposer les volets de nettoyage en dévissant les 2 écrous. Aspirer les résidus de combustion.

Nettoyage du cendrier central (I)

Ouvrir le panneau en dévissant les 6 vis. Aspirer les résidus de combustion avec un aspirateur bidon avec filtre.

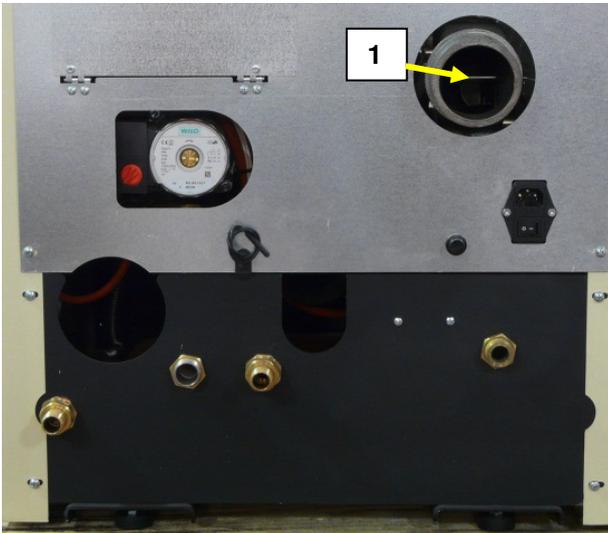


NE PAS REJETER LES IMBRULES DANS LE CREUSET

7.5 Nettoyage général de fin de saison

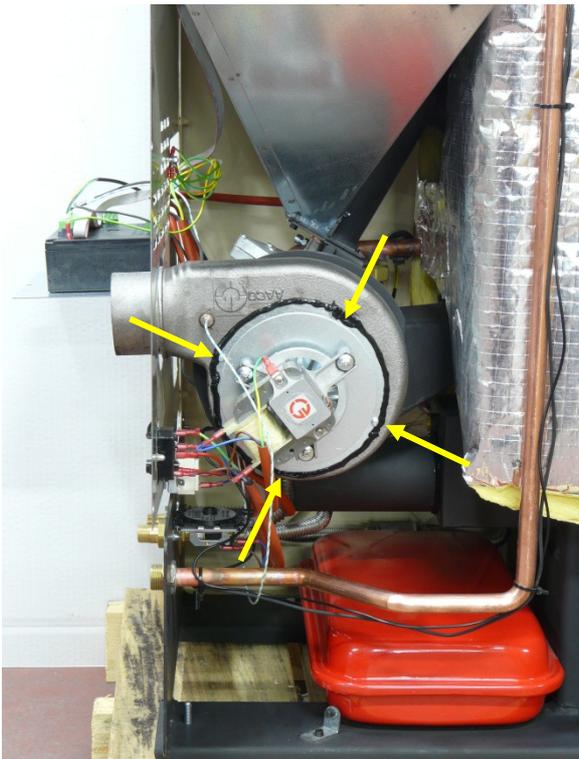
En fin de saison, débrancher la chaudière, puis la nettoyer comme indiqué ci-dessus.

7.6 Conduit de fumée :



SEMESTRIEL

Ce conduit (1) doit être contrôlé et nettoyé tous les 6 mois. Il est conseillé de faire appel à un ramoneur qualifié pour effectuer cette opération.



Dévisser les vis du haut du panneau gauche, puis les vis de devant et de derrière de façon à le libérer complètement ; le manipuler délicatement en le saisissant fermement. On accède ainsi à l'extracteur de fumée, pour le démonter, dévisser seulement les 4 petites vis qui fixent le moteur en acier zingué sur la surface de l'extracteur en fonte. Déposer délicatement le moteur. Nettoyer l'intérieur et l'extracteur de fumée.

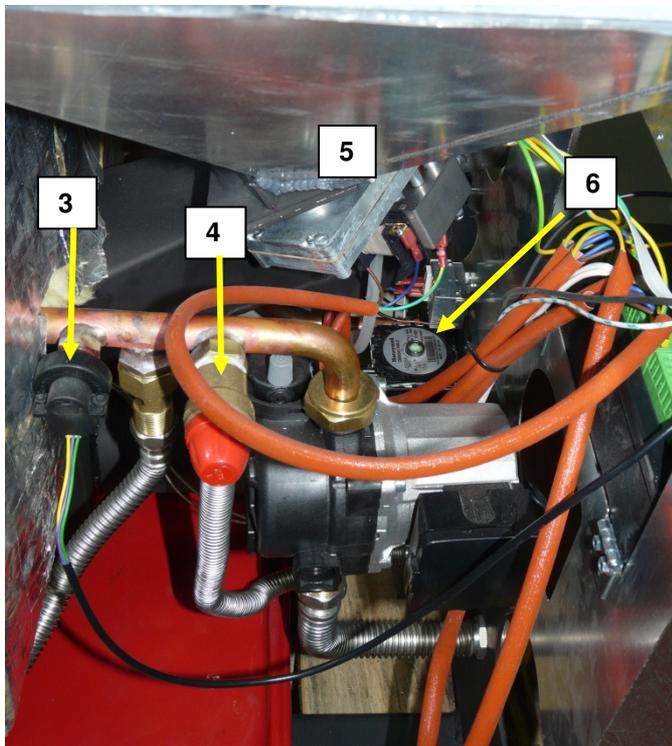
7.7 Entrée d'air pour la combustion (à vérifier et nettoyer avant le début de la saison)



Vérifier régulièrement le tube d'entrée d'air (2) pour s'assurer qu'il n'est pas bouché par un corps étranger.

7.8 Dispositifs de sécurité

CEDRA ECOMATIC est équipée de dispositifs de sécurité sophistiqués qui se déclenchent en cas de dysfonctionnement en bloquant la chute des pellets.



Thermostat chaudière (software)

Si la température de l'eau dans la chaudière dépasse celle programmée par le fabricant sur le thermostat de la chaudière, le système se place en mode MODULATION, c'est à dire à la puissance minimale.

Lorsque la température de l'eau dans la chaudière dépasse la maximale admise (85°C), un signal sonore se déclenche et la chaudière s'éteint.

Pressostat chaudière (3)

Pressostat pour mesurer la pression de l'eau dans la chaudière.

Soupape de sécurité chaudière (4)

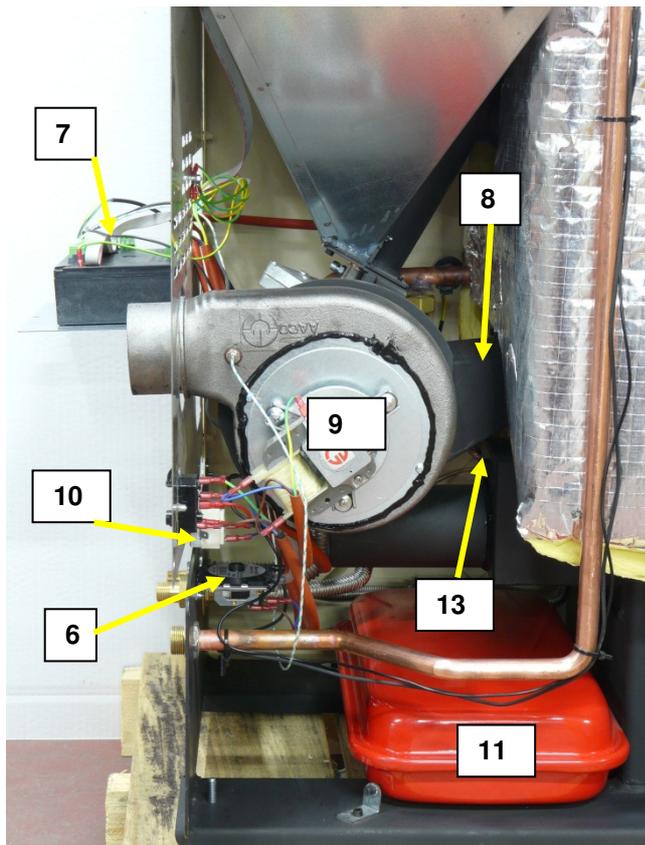
Soupape de sécurité mécanique tarée 3 bars au-dessus du seuil prévu pour la vidange de l'eau dans la chaudière. A vérifier annuellement.

Motoréducteur vis sans fin (5)

Moteur qui convoie les pellets du réservoir au tube de la vis sans fin d'alimentation du combustible.

Pressostat fumée (6)

Capteur de pression qui éteint la chaudière en cas de tirage insuffisant de la fumée.



Centrale électronique (7)

Vis sans fin (8)

Extracteur de fumée (9)

Dispositif qui aspire l'air de la chambre de combustion et l'envoie dans le conduit de fumée.

Thermostat de sécurité chaudière (10)

Dispositif à réenclenchement manuel qui se déclenche lorsque la température dans la chaudière dépasse 95°C et bloque le circuit de chargement des pellets.

NOTE : Pour restaurer les conditions normales de fonctionnement, attendre l'extinction complète de la chaudière, puis réenclencher manuellement le thermostat de sécurité correspondant.

Vase d'expansion (11)

A membrane qui compense les écarts de pression provoqués par la hausse de la température dans la chaudière.

Purgeur automatique (12)

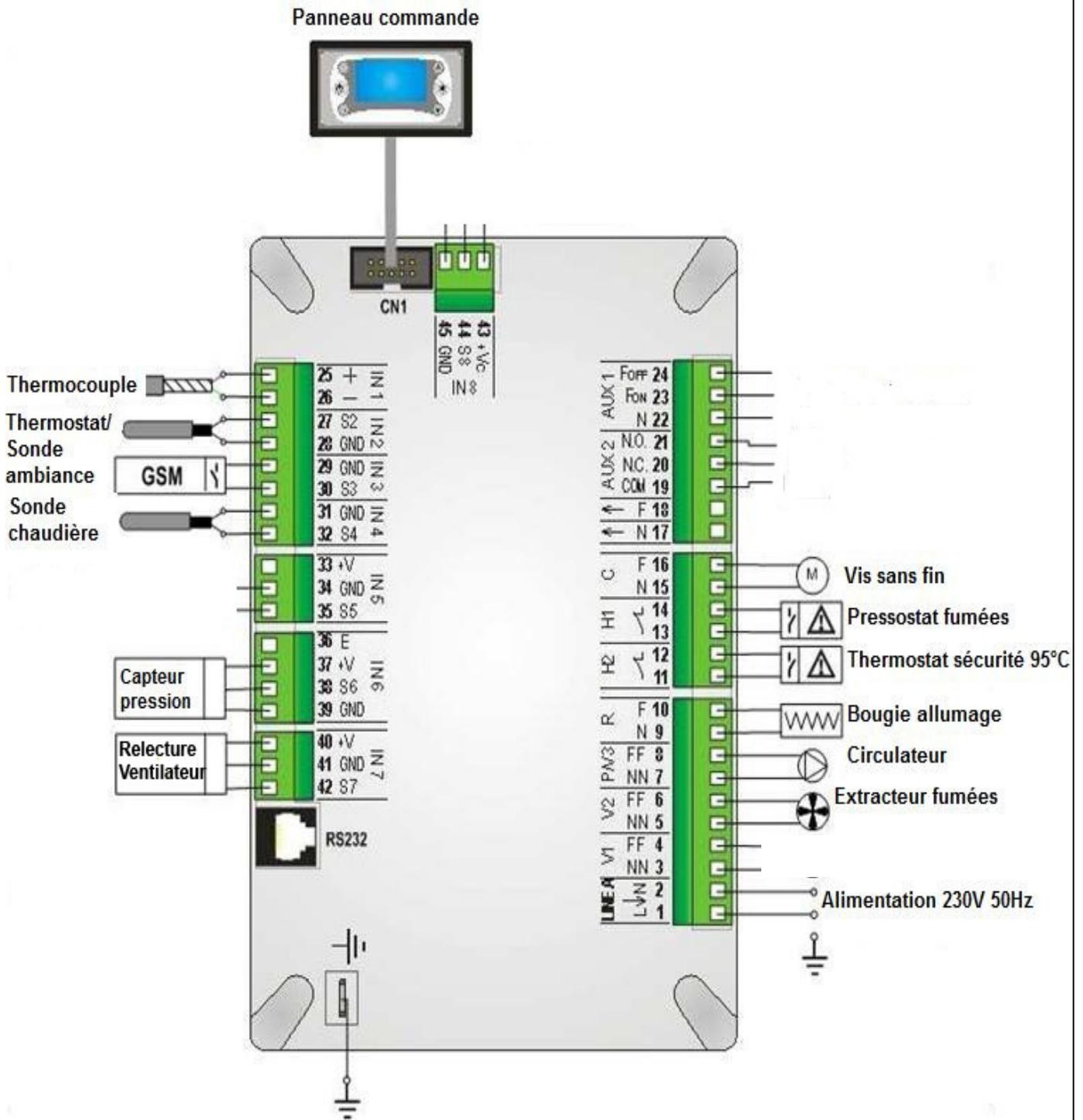
Purgeur qui purge automatiquement l'air dans la chaudière.

Bougie d'allumage (13)

Bougie qui provoque l'étincelle pour allumer les pellets dans le creuset.

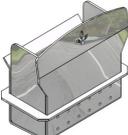


8 CARTE ELECTRONIQUE



10 PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES

	Code article	Description
	01266	Verre céramique
	1270	Bougie d'allumage
	0330MOTES	Moteur extracteur fumées
	0347TERM	Thermostat sécurité
	0334VASO	Vase d'expansion 12l
	0080POMPA	Circulateur
	0332CHIOC	Corps extracteur fumées en fonte
	0346SENSO	Pressostat eau
	0333MOTOR	Motoréducteur vis sans fin
	01274	Joint en fibre de verre pour le verre 10x2
	01283	Joint en fibre de verre pour porte dn12
		Cendrier
	0353FERVE	Cornières support verre céramique

	Code article	Description
		Panneau de commande
		Centrale électronique
	0338CONNE	Connecteur clavier de commande
	0352CESTEQ	Creuset
	0348PRESS	Pressostat fumées
	0339SONDA	Sonde fumées
	0341SONDA	Sonde chaudière
	0342VALVO	Soupape sécurité 3 bars
	0357VALSF	Purgeur automatique
	0100TELE	Télécommande (option)

11 PETIT GUIDE DE DEPANNAGE

Si la chaudière **NE** s'allume **PAS, AVANT** de contacter le **SAV, VÉRIFIER** ce qui suit :

- si la fiche est branché correctement dans la prise de courant,
- si l'écran affiche une alarme (ex. : **Blocage Er02**),
- s'il y a des pellets dans le réservoir,
- si la chaudière n'est pas en position **ETEINT**,
- le montage du creuset dans son logement dans le foyer,
- la propreté du foyer et si le bac à cendres n'est pas plein,
- si le conduit d'évacuation fumée est libre et dégagé.

Si après avoir effectué ces vérifications le problème persiste, contacter le centre SAV le plus proche. En attendant la venue du réparateur, NE PAS DEBRANCHER LA FICHE DE LA PRISE DE COURANT, NE PAS NETTOYER ET NE PAS DEPLACER LA CHAUDIERE DE SON LIEU D'INSTALLATION, ceci afin de permettre au réparateur de faire toutes les évaluations de la situation.

DÉFAUT	CAUSES DU DÉFAUT	SOLUTIONS
<i>Panneau de commande éteint et l'actionnement des touches est sans effet</i>	Absence d'alimentation. Erreur de connexion entre le panneau et la carte.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si le cordon d'alimentation est branché. • Vérifier la connexion entre le panneau et la carte.
<i>La télécommande ne fonctionne pas</i>	La chaudière est trop éloignée. Piles épuisées. La télécommande n'a pas été programmée.	<ul style="list-style-type: none"> • S'approcher de la chaudière. • Vérifier et changer les piles. • Programmer.
<i>La chaudière ne s'allume pas.</i>	Trop de pellets dans le creuset. Mauvais positionnement du creuset. Fin des pellets.	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le creuset en le vidant complètement. • Aligner l'ouverture du creuset avec la résistance. • Remplir la vis sans fin en suivant la procédure de remplissage Répéter l'allumage
<i>La chaudière ne s'allume pas.</i>	La résistance ne chauffe pas. Résistance défectueuse. Les pellets ne descendent pas. Usure du joint de la porte.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les branchements et les fusibles. • Faire changer la résistance par le SAV. <p>IMPORTANT ! Débrancher le poêle avant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si les pellets ne sont pas encastrés dans le toboggan. • Vérifier si la vis sans fin n'est pas bloquée. • Vérifier l'usure du joint.
<i>Blocage de la chaudière</i>	Trop long fonctionnement sans avoir nettoyé le creuset. Réservoir vide. Blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le creuset. • Remplir le réservoir et procéder en suivant les instructions du premier allumage chaudière • Vérifier le code alarme

<p><i>La chaudière se bloque pour absence de pellets.</i></p>	<p>Problème sur la vis sans fin</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IMPORTANT ! Débrancher la chaudière avant de : • Eliminer toute obstruction sur la vis sans fin. • Eliminer toute obstruction sur le toboggan. • Aspirer la sciure sur le fond du réservoir.
<p><i>La chaudière se bouche rapidement et la combustion est irrégulière</i></p>	<p>Conduit de fumée trop long ou bouché</p> <p>Pellets trop humides</p> <p>Quantité excessive de pellets dans le creuset</p> <p>Vent contraire au flux d'évacuation</p> <p>Aspiration insuffisante dans le creuset</p> <p>Le type de pellet utilisé jusqu'à présent a été changé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si l'installation de la chaudière a été effectuée correctement. • Vérifier la qualité du pellet. • Vérifier la nettoyage conduit de fumée. • Vérifier la qualité du pellet. • Contacter le centre SAV agréé le plus proche. • Vérifier le terminal anti-vent ou l'installer éventuellement. • Vérifier le positionnement du creuset, sa propreté et celle du conduit d'aspiration de l'air. • Contacter le centre SAV agréé le plus proche.
<p><i>Odeur de fumée dans l'air – Extinction de la chaudière</i></p>	<p>Mauvaise combustion.</p> <p>Dysfonctionnement de l'extracteur de fumée.</p> <p>Erreur d'installation du conduit de fumée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le centre SAV agréé le plus proche.
<p><i>L'allumage est trop long (20-25min)</i></p>	<p>Mauvais positionnement du creuset, la résistance n'est pas alignée avec l'orifice du creuset.</p> <p>Pellet de mauvaise qualité.</p> <p>Creuset sale.</p> <p>Résistance défectueuse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rectifier le positionnement du creuset. • Changer de type de pellet en veillant à ce qu'il soit certifié. • Nettoyer le creuset. • Vérifier la résistance et la changer en cas de besoin.

Pour tous problèmes, il est conseillé de contacter un centre de SAV agréé.

CONDITIONS DE GARANTIE CHAUDIERE A PELLETS

Deville Thermique garantit ses composants en acier pendant 3 ans sur l'étanchéité hydraulique et les autres pièces mécaniques ou électroniques pendant 1 an à partir de la date d'installation.

Pendant la période de garantie, Deville Thermique s'engage à remplacer gratuitement, franco de port, ou à réparer toutes les pièces reconnues défectueuses pour fabrication ou matériau, selon l'appréciation sans appel de ses techniciens.

Les pièces remplacées sous garantie restent la propriété exclusive de Deville Thermique et doivent être retournés franco de port.

Si le défaut de matériau ou de fabrication ne devait pas être reconnu, le ou les pièces retournées restent à la disposition du client pendant 15 jours à partir de la date de la lettre de contestation de Deville Thermique, ce délai de 15 jours vaut aussi pour les éventuelles contre-expertises.

Ce délai écoulé sans que le client ait donné d'autres dispositions, le ou les pièces retournées seront retenues par Deville Thermique qui les créditera au client à la valeur de la ferraille.

La réparation ou le remplacement des pièces ne donne pas droit à une prolongation de la période de garantie.

Les termes de garantie sont subordonnés à une bonne condition et à l'entretien d'usage.

Deville Thermique décline toute responsabilité en cas de dégâts directs ou indirects causés à des personnes ou à des biens par des défauts du produit ou à la suite d'un arrêt forcé de son utilisation.

Quoi qu'il en soit, la validité de la GARANTIE DEVILLE THERMIQUE est soumise à l'observation des points suivants :

- 1 - les produits doivent être installés selon la législation en vigueur en la matière,
- 2 - les caractéristiques physico-chimiques de l'eau d'alimentation doivent être telles à ne pas entartrer ou corroder les pièces,
- 3 - la potentialité thermique des chaudières doit être rigoureusement respectée,
- 4 - les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux instructions indiquées pour chaque produit.

La garantie est suspendue ou rendue caduque pendant la période de paiement et reprendra ses effets lorsque les paiements auront été effectués.

La garantie DEVILLE THERMIQUE ne couvre pas :

- A** - les pièces soumises à l'usure telles que les pièces en fonte, les grilles, les joints, les manettes, le plastique, les ampoules, les témoins, le verre, etc.
- B** - les dégâts provoqués par le transport et/ou la manutention,
- C** - les dégâts provoqués par des manipulations ou modifications non autorisées,
- D** - les dégâts dus à la coupure d'eau, le gel, les incendies, les surcharges ou les courts-circuits électriques, les surpressions hydrauliques, un combustible de mauvaise qualité, les inondations ainsi qu'à des négligences d'entretien ou d'utilisation.

En fin de saison, un nettoyage général de la chaudière est obligatoire, effectué par un centre SAV agréé, sous peine de caducité de la garantie.

En cas d'intervention sur place de DEVILLE THERMIQUE pour des problèmes d'installation et ou de montage non résolubles autrement, les frais de main d'œuvre et de voyage du personnel seront à la charge de l'appelant.

IMPORTANT !

Pour bénéficier de la garantie, remplir les certificats de garantie joints et retourner un exemplaire à l'adresse ci-dessous :

DEVILLE TERMIQUE
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
BOULEVARD MARECHAL JUIN
69720 SAINT LAURENT DE MURE

Tel. +33 478 407375

Fax +33 478 489025

LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DEGATS A DES PERSONNES, ANIMAUX OU BIENS PROVOQUE PAR LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.

**DEVILLE TERMIQUE
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE**

www.devillethermique.com

Les données techniques reportées sont indicatives et pas contraignantes.

Dans un souci d'amélioration constante de sa production, le fabricant se réserve le droit de la modifier, sans aucun préavis.